

PRIORITÉS ANNUELLES DU FDT 2019-2020

MRC DE KAMOURASKA



Document adopté lors de la session régulière
du conseil de la MRC de Kamouraska tenue le 16 janvier 2019
Résolution n° – 009-CM2019

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)

Le Fonds de développement des territoires (FDT), programme mis en place par le gouvernement du Québec en novembre 2014 et dont les modalités reposent sur des principes de souplesse, d'imputabilité et d'autonomie, permet aux MRC de réaliser des projets sur leur territoire notamment dans les domaines de l'aménagement, le social, l'économie, la culture et l'environnement. Par ce fonds, la MRC de Kamouraska vise un développement dynamique du territoire par le biais de projets structurants visant à améliorer le cadre de vie de l'ensemble de sa population et offre différentes formes de soutien (aide technique, accompagnement et aide financière). Pour assumer la mise en place de ce fonds, la MRC établit 12 champs d'intervention en plus de priorités annuelles dans lesquels les promoteurs s'assurent d'arrimer leur projet, tant au niveau local que régional. Il incombe à la MRC et ses partenaires de revoir annuellement les priorités en fonction de l'état d'avancement des projets en cours sur le territoire et de maintenir à jour sa *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*. Ce document est transmis annuellement au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et est disponible pour consultation sur le site Internet de la MRC de Kamouraska au www.mrckamouraska.com.

PRIORITÉS ANNUELLES 2019-2020

Dans le cadre de l'entente relative au Fonds de développement des territoires convenue avec le MAMOT, la MRC affecte ici le financement dans la réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire, du soutien aux municipalités locales dans des domaines variés, de la promotion, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise, la mobilisation des communautés rurales, le support à des projets structurants et la mise en œuvre d'ententes sectorielles.

Au fil des dernières années, la MRC de Kamouraska, ses organismes mandataires et ses partenaires ont réalisé plusieurs exercices de planification afin d'identifier les enjeux du territoire et de se doter de grandes orientations et des priorités d'action concernant le développement du territoire. Plus qu'un simple document de planification territoriale, le schéma d'aménagement et de développement (SAD) se veut le principal document de référence étant en quelque sorte le déclencheur d'un projet de société à l'échelle du Kamouraska liant l'ensemble des intervenants politiques, économiques et communautaires de la MRC. Dans la même lignée que le *Plan stratégique du Kamouraska 2015-2020*, il traduit ainsi ce qui doit être un consensus collectif sur la manière de structurer et d'organiser le Kamouraska en termes de niveau de vie (développement économique), de milieu de vie (développement socioculturel) et de cadre de vie (développement de l'environnement naturel et bâti). L'enjeu principal exprimé dans le SAD s'inscrit en devanture de tous les autres documents et vise « la dynamisation du territoire et la cohabitation harmonieuse ». Les différents documents de référence qui alimentent ici l'identification des priorités annuelles pour l'année 2019-2020 sont :

TITRE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

ACRONYME

- | | |
|---|-----------|
| ▪ Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Kamouraska, 2016 | (SAD) |
| ▪ Plan stratégique du Kamouraska 2015-2020 | (PSK) |
| ▪ Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Kamouraska 2015-2020, 2015 | (PDZA) |
| ▪ Plan d'action du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska 2016-2020, 2016 | (PRHPK) |
| ▪ Plan d'action de la table de concertation des aînés du Kamouraska 2017-2019, 2017 | (TCAK) |
| ▪ Plan d'action local du Centre local d'emploi de La Pocatière 2017-2018, 2017 | (CLE) |
| ▪ Plan d'action visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour la MRC de Kamouraska 2015-2020, 2014 | (GESKAM) |
| ▪ Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020, 2016 | (PGMR) |
| ▪ Plan d'action de COSMOSS 2015-2020, 2017 | (COSMOSS) |
| ▪ Axes et points communs des plans de développement locaux des municipalités du Kamouraska, 2017 | (PDL17) |
| ▪ Plan directeur de l'eau, 2014 | (PDE) |
| ▪ Priorités de la MRC de Kamouraska pour le Fonds d'Appui au Rayonnement des Régions, 2017 | (FARRP) |

CHAMPS D'INTERVENTION	PRIORITÉS ANNUELLES 2019-2020	Documents de référence
1. DÉMOGRAPHIE ET VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION	1. Créer des environnements et des infrastructures physiques favorables et adaptés pour les aînés tout en privilégiant le développement de la vie de quartier et les activités intergénérationnelles; <p style="text-align: right;">HAUTEMENT PRIORITAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ TCAK ■ PDL17 ■ PSK
	2. Améliorer le filet de sécurité, les saines habitudes de vie, briser l'isolement chez les aînés et mieux accompagner les proches aidants dans leur rôle.	<ul style="list-style-type: none"> ■ TCAK ■ PDL17
2. SERVICES DE PROXIMITÉ	1. Développer et soutenir des initiatives en transport actif, collectif et adapté et promouvoir leur utilisation adaptée aux réalités locales; <p style="text-align: right;">HAUTEMENT PRIORITAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ TCAK ■ GESKAM ■ PDL17 ■ PSK ■ COSMOSS ■ FARRP
	2. Compléter la couverture Internet haute-vitesse à large bande et le réseau de couverture sans fil;	<ul style="list-style-type: none"> ■ SAD ■ PDL17 ■ FARRP
	3. Maintenir et consolider les services de proximité publics pour favoriser l'occupation dynamique du territoire en fonction de la mobilité des personnes et de la complémentarité de l'offre entre les municipalités.	<ul style="list-style-type: none"> ■ PDL17 ■ SAD
3. CULTURE, PATRIMOINE ET PAYSAGE	1. Promouvoir et sensibiliser la population à l'histoire, au patrimoine, aux paysages, aux composantes et aux potentiels du territoire; <p style="text-align: right;">HAUTEMENT PRIORITAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ PSK ■ PRHPK ■ PDL17 ■ SAD
	2. Conserver et mettre en valeur le patrimoine culturel et les éléments paysagers d'intérêt;	<ul style="list-style-type: none"> ■ SAD ■ PSK ■ PDL17
	3. Soutenir la mise en valeur, la réfection et la transformation des bâtiments religieux;	<ul style="list-style-type: none"> ■ SAD ■ PDL17
	4. Favoriser l'émergence de projets multidisciplinaires en développant des partenariats entre les intervenants culturels et en particulier avec le milieu des affaires.	<ul style="list-style-type: none"> ■ PSK

<p>4. ÉCONOMIE ET EMPLOI</p>	<p>1. Favoriser l'appariement entre l'offre et la demande de main-d'œuvre sur le marché du travail afin de maintenir les entreprises attractives et compétitives et de voir à développer des projets pour combler les besoins de main-d'œuvre notamment avec le recours des personnes immigrantes et des travailleurs expérimentés;</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ PSK ■ CLE ■ FARRP
	<p>2. Intervenir activement dans les secteurs en émergence, les projets créateurs d'emplois et les entreprises innovantes et d'excellence notamment avec l'apport des CCTT, du CDBQ et du CEPOQ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ PSK ■ PDZA ■ FARRP
	<p>3. Appuyer la mise en place d'initiatives issues de l'économie circulaire pour les industries, les commerces et les institutions et les projets issus de l'économie collaborative déployant des plateformes d'échanges de biens, de connaissances et de services entre les particuliers;</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ PGMR ■ PSK
	<p>4. Soutenir les entreprises existantes dans leur consolidation et leur développement tout en encourageant les nouvelles façons de faire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ PSK
<p>5. AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES</p>	<p>1. Accroître la formation auprès des acteurs du milieu pour améliorer les compétences nécessaires au développement de projets et à la mobilisation citoyenne;</p> <p style="text-align: right;">HAUTEMENT PRIORITAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ PSK ■ PDL17 ■ COSMOSS
	<p>2. Améliorer les compétences des travailleurs et favoriser l'engagement des dirigeants d'entreprises en matière de formation et de pratiques innovantes en gestion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ PSK ■ CLE
<p>6. COMMUNICATION, ATTRACTIVITÉ ET PROMOTION DU TERRITOIRE</p>	<p>1. Assurer la mise en œuvre de la stratégie d'implantation et de déploiement du marketing territorial et d'un plan de communication;</p> <p style="text-align: right;">HAUTEMENT PRIORITAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ PSK ■ PRHPK ■ FARRP ■ CLE
	<p>2. Favoriser la rétention et l'établissement des familles sur le territoire;</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ PDL17 ■ PSK
	<p>3. Promouvoir les structures d'accueil et les stratégies municipales visant à maintenir un environnement d'affaires propice au maintien des entreprises établies et à l'attraction et au démarrage de nouvelles entreprises au Kamouraska.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ PSK ■ PDL17

7. ENVIRONNEMENT BIODIVERSITÉ ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES	1. Poursuivre la stratégie d'implantation de bandes de protection riveraines en zone agricole et de revégétalisation des rives favorisant tant l'optimisation de l'écoulement que la restauration des milieux naturels; <p style="text-align: right;">HAUTEMENT PRIORITAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ PDZA ■ PDE ■ SAD
	2. Améliorer les connaissances sur la qualité de l'eau et diminuer les apports de contaminants vers les cours d'eau;	<ul style="list-style-type: none"> ■ PDE ■ SAD
	3. Réaliser des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement;	
	4. Favoriser l'embellissement et l'aménagement des lieux publics;	<ul style="list-style-type: none"> ■ PDL17 ■ SAD
	5. Accompagner les municipalités et les organisations ayant des projets de réduction de gaz à effet de serre (GES), comme la conversion de système de chauffage au mazout.	<ul style="list-style-type: none"> ■ GESKAM ■ SAD
8. LOISIRS ET SPORTS	1. Soutenir la disponibilité et la consolidation des infrastructures récréatives, de plein air et des équipements sportifs sur le territoire répondant aux besoins de la population; <p style="text-align: right;">HAUTEMENT PRIORITAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ SAD ■ COSMOSS ■ PDL17
	2. Favoriser le développement de saines habitudes de vie sous l'angle de la pratique d'activités physiques, de l'alimentation et d'un mode de vie actif.	<ul style="list-style-type: none"> ■ COSMOSS ■ PDL17
9. DÉVELOPPEMENT SOCIAL	1. Soutenir et encourager l'implication citoyenne, le bénévolat et l'intégration socioprofessionnelle; <p style="text-align: right;">HAUTEMENT PRIORITAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ COSMOSS ■ TCAK ■ PSK ■ PDL17
	2. Assurer la qualité de vie des familles du territoire par la création de projets dans les secteurs de l'habitation sociale et abordable, la sécurité alimentaire, l'éducation, la prévention et la sécurité chez les aînés;	<ul style="list-style-type: none"> ■ PDL17 ■ COSMOSS ■ TCAK
	3. Favoriser une entrée scolaire réussie, encourager la persévérance scolaire et la culture entrepreneuriale.	<ul style="list-style-type: none"> ■ COSMOSS ■ PSK ■ PDL17

10. FORÊT ET PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX	1. Mettre en valeur le potentiel multifonctionnel de la forêt à partir d'une exploitation organisée et concertée des produits forestiers non ligneux dont notamment la ressource mycologique; HAUTEMENT PRIORITAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ■ PSK ■ PDZA ■ FARRP
	2. Favoriser la mise en place d'un réseau de conditionnement et d'approvisionnement en circuit court de biomasse forestière;	<ul style="list-style-type: none"> ■ PSK ■ GESKAM ■ FARRP
	3. Valoriser les métiers de la forêt, leur caractère saisonnier et intensifier leur reconnaissance auprès des jeunes et des institutions d'enseignement;	<ul style="list-style-type: none"> ■ FARRP ■ PSK ■ PDL17
11. BIOALIMENTAIRE ET CRÉNEAUX DE PRODUCTION	1. Structurer l'accompagnement des cédants et de la relève agricole et promouvoir les terres disponibles; HAUTEMENT PRIORITAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ■ PDZA ■ PSK ■ SAD ■ PDL17
	2. Valoriser l'agroalimentaire, la profession agricole et la zone agricole comme facteur d'attractivité, de dynamisation et de promotion du Kamouraska;	
	3. Développer une offre de service facilitant l'accueil des promoteurs agroalimentaires en vue de l'établissement de leur entreprise sur le territoire;	<ul style="list-style-type: none"> ■ PDZA ■ PSK
	4. Structurer l'accompagnement de la mise en marché des produits pour les entreprises agroalimentaires tout en poursuivant le développement d'outils de promotion.	
12. TOURISME	1. Poursuivre les efforts visant à faire de l'agrotourisme et du tourisme gourmand un produit d'appel touristique, notamment le mycotourisme; HAUTEMENT PRIORITAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ■ PDZA ■ PRHPK ■ PSK ■ PDL17
	2. Favoriser la mise en place de lieux et d'activités d'interprétation pour différentes clientèles ainsi que le référencement entre les entreprises pour accroître la connaissance du territoire notamment auprès des employés œuvrant dans le secteur touristique;	<ul style="list-style-type: none"> ■ PRHPK ■ PSK ■ PDL17
	3. Consolider l'industrie touristique et en particulier voir à la mise à niveau dans le domaine de l'hébergement;	<ul style="list-style-type: none"> ■ SAD ■ PSK ■ PDL17

<p>TOURISME (suite)</p>	<p>4. Favoriser les aménagements publics au fleuve, aux sites d'intérêt, aux plans d'eau, aux milieux forestiers uniques et aux terres publiques dans une perspective de mise en valeur récréotouristique et qui relie le plus grand nombre de municipalités;</p>	<p>■ PDZA ■ PSK ■ PDL17</p>
	<p>5. Structurer une offre culturelle généalogique régionale sur la base des expériences en cours en vue de la création d'un produit d'appel touristique.</p>	<p>■ PSK ■ PRHPK</p>